



Obtenir copie de pièces au dossier

Par Karlado

Bonjour a tous ,
Je suis demandeur appelant dans une affaire au civil . L'avocat n'est pas obligatoire en cette affaire .
Comment obtenir copie de certaines des pièces versées au dossier en première instance ??
Merci

Par Marck_ESP

Bienvenue

Vous pouvez vous rendre au greffe de la chambre sociale ou civile (selon la nature du litige) de la Cour d'appel saisie.

OU

Demander les pièces à la partie adverse

C'est la méthode la plus directe et souvent la plus simple. (L'article 132 du Code de procédure civile dispose que la partie qui fait état d'une pièce est tenue de la communiquer à toute autre partie à l'instance).